



## ***A lire attentivement et à garder*** **INFORMATIONS DE RENTREE 2025-2026** **COLLEGE – LYCEE**

### **Organisation de rentrée :**

**Rentrée des 6èmes : le lundi 1er septembre 2025 à 8 H 05.** Appel des classes à 8 H 30 dans la cour ensuite les parents seront conviés à quitter l'établissement.

**Pour toutes les autres classes :** 5ème, 4ème, 3ème et 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement.

<b>* Classes de 6<sup>èmes</sup></b>	<b>→</b>	<b>Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 8 H 05</b>	} jusqu'à 16 H 40
<b>* Classes de 2<sup>ndes</sup></b>	<b>→</b>	<b>Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 10 H 00</b>	
<b>Classes de 5<sup>èmes</sup></b>	<b>→</b>	<b>Mardi 2 septembre 2025 à 8 H 05</b>	
<b>Classes de 4<sup>èmes</sup></b>	<b>→</b>	<b>Mardi 2 septembre 2025 à 8 H 30</b>	
<b>Classes de 3<sup>èmes</sup></b>	<b>→</b>	<b>Mardi 2 septembre 2025 à 9 H 00</b>	
<b>Classes de 1<sup>ères</sup></b>	<b>→</b>	<b>Mardi 2 septembre 2025 à 10 H 00 (tenue de sport à prévoir)</b>	
<b>Classes de Terminale</b>	<b>→</b>	<b>Mardi 2 septembre 2025 à 10 H 00 (tenue de sport à prévoir)</b>	



Tous les élèves arrivent le jour de la rentrée avec un agenda, un cahier de brouillon, une trousse. Les manuels scolaires seront distribués ce jour-là.

***\*Les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>, n'auront pas cours le mardi 2 septembre 2025 reprise le mercredi 3 septembre 2025.***

### **Horaires des cours collège :**

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI : 8 H 05 - 11 H 05 OU 12 H 00 - 12 H 45 OU 13 H 40 - 16 H 40  
MERCREDI : 8 H 05 - 12 H 00

**Horaires des cours lycée :** **Attention à la rentrée 2025, certains cours pourront finir à 17 h 35. Ce changement est dû aux différents choix EDS (enseignements de spécialité) et pour une pause méridienne plus flexible.**

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI : 8 H 05 - 11 H 05 OU 12 H 00 - 12 H 45 OU 13 H 40 - 16 H 40 OU 17 H 35  
MERCREDI : 8 H 05 - 12 H 00

Les emplois du temps sont provisoires jusqu'au 15 septembre 2025.

L'établissement scolaire doit être sécurisé donc aucun parent ne sera autorisé à rentrer sans rendez-vous.

## **Etude**

À compter du lundi 1er septembre 2025 **au soir**. Un document d'inscription pour l'étude sera distribué à la rentrée.

## **Assurance scolaire :**

Grâce au contrat collectif souscrit par l'établissement scolaire, votre enfant bénéficie d'une protection complète 24h/24h, 7j/7, où qu'il se trouve. Flyer d'information joint, à lire attentivement (lien pour téléchargement de l'attestation d'assurance scolaire).

## **Facturations et règlements :**

La facture annuelle détaillée sera émise vers le 22 septembre 2025 et envoyée via [Ecole Directe](#) (**attention pour toutes modifications liées à la facturation, tout mois commencé est dû**) :

- Contribution familiale
- La demi-pension : forfait annuel, **remboursement des repas : exclusivement en cas d'hospitalisation et sur présentation du justificatif (absence minimum d'une semaine) aucune autre raison ne donnera lieu à remboursement)**
- APEL, cahiers d'activités, SEPAD\*, PSC\*...
- **SEPAD** : Semaine Exceptionnelle Pour Apprendre Différemment  
Chaque année depuis 10 ans, cette semaine est l'occasion pour les élèves et pour toute la communauté éducative de partir à l'aventure dans le cadre scolaire. Certains partent en voyage, d'autres explorent leur relation au monde dans des activités proposées intra-muros. Sur place ou ailleurs, chacun expérimente de nouveaux horizons et dans cette dynamique pédagogique chaque SEPAD est un nouvel évènement. Une contribution (environ 30€) sera facturée à l'ensemble des familles, celle-ci sera déduite pour les élèves qui partiront en voyage. En cas d'absence sur cette semaine, aucun remboursement ne sera effectué.
- **PSC pour les 4ièmes** : dans le cadre du projet d'établissement et du parcours citoyen (l'un des 4 parcours éducatifs du socle commun), une formation au Premier Secours Citoyen (PSC) est dispensée aux élèves de 4ièmes une participation de 20€ sera demandée.

Le règlement de la facture annuelle détaillée peut être fait : par prélèvement automatique, celui-ci débute le 15 octobre et se termine le 15 juillet inclus ou par Carte Bleue via [Ecole Directe en respectant l'échéancier](#). *Nous demandons aux familles de bien vouloir respecter l'échéancier, tout retard pourra bloquer la réinscription de votre ou vos enfants et la dette sera transmise au service contentieux avec les frais occasionnés.* Pour tout rejet d'impayé (pour provision insuffisante, sur ordre du payeur, ou autre) les frais engendrés feront l'objet d'une facturation de 15 €.

L'étude, restauration externe, sorties diverses, renouvellement carte identité élève, etc...se fera par un paiement par Porte-monnaie via [Ecole Directe](#).

**Aides aux familles : Les informations concernant les aides** accordées par l'Education Nationale (bourse des collèges, fonds sociaux collégiens, bourse des lycées) **seront signalées en temps voulu sur [Ecole Directe](#).**

Ci-joint la demande d'aide à la restauration du Conseil Départemental à effectuer en ligne sur le site du Conseil Départemental de la Haute Garonne (ne concerne que les collégiens).

**Dès réception des subventions, les fonds accordés seront crédités par l'établissement sur votre compte famille (facturation).**

## **Correspondance**

La carte intitulée « Carte d'identité Elève » servira à gérer le passage au self, les autorisations de sorties, Elle est offerte à tous les élèves par l'établissement, en cas de perte le renouvellement sera facturé 7 €, en cas de modification de régime, sorties autorisées 10 €.

**Le règlement intérieur et l'annexe RGPD seront générés sur [Ecole Directe](#) à la rentrée, ils seront lus et respectés par tous.**



Afin de permettre un accès optimum aux informations, concernant le collège, nous vous recommandons de vous connecter régulièrement sur [Ecole Directe](#) et sur notre site [www.saintegenevieve31.fr](http://www.saintegenevieve31.fr)

## **Absences des élèves**

Conformément à notre règlement, toute absence d'un élève doit être signalée au plus tôt à la Vie Scolaire sur [Ecole Directe](#).

## **Lien avec les familles**

Toute correspondance doit se faire par le biais d'[Ecole Directe](#).

Pour les nouveaux inscrits, les codes parents ont été transmis par mail début juillet (vérifier vos courriers indésirables, si toutefois vous ne les auriez pas reçus, merci de contacter le secrétariat à la rentrée) et ceux des élèves seront donnés à la rentrée, pour les autres les codes restent inchangés.

**Attention les informations élèves ne sont pas les mêmes que celles des parents. Il faut respecter l'attribution et l'utilisation des comptes de chacun.**



**Photos de classes : le jeudi 4 septembre 2025 pour tous les collégiens et lycéens**

## **Dates des réunions de rentrée :**

- |   |   |                                   |
|---|---|-----------------------------------|
| ◆ Pour les parents d'élèves de 6 <sup>ème</sup> | → | Jeudi 4 septembre 2025 à 17 H 00  |
| ◆ Pour les parents d'élèves de 3 <sup>ème</sup> | → | Lundi 15 septembre 2025 à 17 H 00 |
| ◆ Pour les parents d'élèves de 5 <sup>ème</sup> | → | Mardi 9 septembre 2025 à 17 H 00  |
| ◆ Pour les parents d'élèves de 2 <sup>nde</sup> | → | Lundi 8 septembre 2025 à 17 H 00  |
| ◆ Pour les parents d'élèves de 4 <sup>ème</sup> | → | Mardi 9 septembre 2025 à 17 H 00  |
| ◆ Pour les parents d'élèves de 1 <sup>ère</sup> | → | Jeudi 11 septembre 2025 à 17 H 00 |
| ◆ Pour les parents d'élèves de Terminale        | → | Jeudi 11 septembre 2025 à 17 H 00 |

## **INFORMATIONS IMPORTANTES :**

**Pont de l'ascension : le jeudi 14 mai 2026 est férié, pont (pas de cours) le vendredi 15 mai 2026.**

**Nous sommes centre d'examen pour le DNB et le BAC, les collégiens (6<sup>ième</sup>, 5<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup> (susceptibles d'être en stage)) pourront être libérés vers le 20 juin 2026, les lycéens quant à eux pourront être libérés vers le 10 juin 2026.**

*Nous espérons une collaboration efficace pour cette nouvelle année scolaire.*

*L'objectif est de collaborer avec bon esprit, être à l'écoute des uns et des autres afin de permettre aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles.*

*Veillez croire, Madame, Monsieur, à notre entier dévouement au service de vos enfants.*

La Cheffe d'Etablissement, B. RIVIERE

*Nous contacter : 05.61.35.51.51 (en fonction des choix sur l'annonce vocale) :*

- ◆ Choix 1 : Mme GOURRIN (Comptabilité Ecole – Collège – Lycée)
- ◆ Choix 2 : LA VIE SCOLAIRE et Mr AGOSTI (infirmerie, absences, retards)
- ◆ Choix 3 : Mme MALHERBE secrétariat école – Séverine ZANETTI chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré

Autre interlocuteur Mme MARTINS secrétariat élèves collège lycée (Direction - Subventions – Administratif)

**L'ETABLISSEMENT SERA FERME DU 12 JUILLET AU 22 AOUT 2025.**